

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
COMITÉ EXÉCUTIF	Page 1 de 4
Résolutions adoptées à la 0195^e séance tenue le 14 janvier 2025	Date d'adoption du procès-verbal : Le 11 février 2025

E-0195-4.1 **RÉAFFECTATION DES ESPACES – HONORAIRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS (AMENDEMENT)**
 2025-A0016-0195e-483

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0195^e-483** déposé aux archives :

- amende la résolution E-0184-4.1.5, adoptée le 12 décembre 2023, laquelle amendait la résolution E-0181-4.5 afin d'augmenter le plafond de 9 M\$ d'honoraires professionnels par contrat ainsi que la limite de 33,15 M\$ pour l'ensemble des contrats pour services professionnels, laquelle limite correspondait à une estimation réalisée en 2019 ou antérieurement;
- autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, et autorise le Directeur général de la Direction des projets majeurs d'infrastructures, **Alain Boilard**, lorsque le Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal (no 10.6) l'y autorise, à approuver, pour et au nom de l'Université, toutes les dépenses additionnelles (incluant les ajustements d'honoraires) relatives aux contrats de services professionnels (architecture et ingénierie) dans le cadre du projet de réaffectation des espaces, à condition que le montant total des honoraires professionnels pour un contrat en particulier n'excède pas 13,5 M\$ (avant les taxes applicables) et que l'ensemble des honoraires professionnels requis pour mener à terme le projet ne dépasse pas le montant de 38 M\$ (avant les taxes applicables, mais incluant les contingences de design, de construction ainsi qu'une allocation pour les risques), après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques, mais uniquement lorsque requis en vertu du Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal (no 10.6).

E-0195-4.2 **LICENCES MICROSOFT - RENOUVELLEMENT**
 2025-A0016-0195^e-480

Le Comité exécutif conformément au document **2025-A0016-0195^e-480** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

- le dirigeant d'organisme, **Éric Filteau**, à signer l'adhésion au regroupement d'organismes publics 2025-7520-80 – Licences Microsoft Éducation du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG);
- la Direction Approvisionnement et Gestion contractuelle, au bénéfice de la Direction des technologies de l'information, à procéder au processus

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
COMITÉ EXÉCUTIF	Page 2 de 4
Résolutions adoptées à la 0195^e séance tenue le 14 janvier 2025	Date d'adoption du procès-verbal : Le 11 février 2025

d'acquisition pour le renouvellement des licences Microsoft Éducationnel auprès du revendeur désigné par le CAG, d'une durée ferme de deux (2) ans;

- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat susmentionné, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un montant total maximal de 4,3 M\$ (avant taxes), après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques, lorsque requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (n° 10.6);
- la Direction Approvisionnement et gestion contractuelle, au bénéfice de la Direction des technologies de l'information, à procéder au processus d'acquisition l'octroi de contrats pour les produits Microsoft non couverts par le contrat du CAG, d'une durée ferme de deux (2) ans;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat susmentionné, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un montant total maximal de 135 k\$ (avant taxes), après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques, lorsque requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (n° 10.6).

E-0195-4.3 CONSEIL DU CEPSUM - ABOLITION ET CRÉATION DU COMITÉ CONSEIL

STRATÉGIQUE DU CEPSUM

2025-A0016-0195^e-479

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0195^e-479** et son **annexe** déposés aux archives, adopte l'abolition du Conseil du CEPSUM et la création du Comité conseil stratégique du CEPSUM.

E-0195-4.4 INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE (IRIC) -

MODIFICATION DES STATUTS

2025-A0016-0195^e-482

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0195^e-482** et ses **annexes** déposés aux archives, adopte les nouveaux statuts de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) (**2025-A0016-0195^e-482.2**).

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
COMITÉ EXÉCUTIF	Page 3 de 4
Résolutions adoptées à la 0195^e séance tenue le 14 janvier 2025	Date d'adoption du procès-verbal : Le 11 février 2025

E-0195-5.1 CHAIRE DOCTEUR SADOK BESROUR EN MÉDECINE FAMILIALE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DE TITULAIRE
2025-A0016-0195^e-477

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0195^e-477** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- **Julie Bruneau**, professeure titulaire au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, en tant que cotitulaire de la Chaire Docteur Sadok Besrour en médecine familiale de l'Université de Montréal, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 14 janvier 2025 et se terminant le 13 janvier 2030;
- **Nathalie Caire Fon**, professeure agrégée au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, en tant que cotitulaire de la Chaire Docteur Sadok Besrour en médecine familiale de l'Université de Montréal, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 14 janvier 2025 et se terminant le 13 janvier 2030.

E-0195-5.2 CHAIRE GLAXOSMITHKLINE (GSK) DE RECHERCHE EN GESTION OPTIMALE
DES MALADIES CHRONIQUES - NOMINATION DE TITULAIRE
2025-A0016-0195^e-484

Le Comité exécutif conformément au document **2025-A0016-0195^e-484** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- **Géraldine Layani**, professeure adjointe de clinique au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, en tant que cotitulaire de la Chaire Glaxosmithkline (GSK) de recherche en gestion optimale des maladies chroniques, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 14 janvier 2025 et se terminant le 13 janvier 2030.
- **Nadia Sourial**, professeure adjointe au Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, en tant que cotitulaire de la Chaire Glaxosmithkline (GSK) de recherche en gestion optimale des maladies chroniques, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 14 janvier 2025 et se terminant le 13 janvier 2030.

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
COMITÉ EXÉCUTIF	Page 4 de 4
Résolutions adoptées à la 0195^e séance tenue le 14 janvier 2025	Date d'adoption du procès-verbal : Le 11 février 2025

E-0195-5.3 **FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE - DÉPARTEMENT DE STOMATOLOGIE -
NOMINATION D'UNE DIRECTION INTÉRIMAIRE**
2025-A0016-0195^e-481

Le Comité exécutif nomme **Daniel P. Turgeon** à titre de directeur intérimaire du Département de stomatologie de la Faculté de médecine dentaire pour un premier mandat débutant le 15 janvier 2025 et se terminant à la nomination de la direction ou au plus tard le 15 juillet 2025, conformément au document **2025-A0016-0195^e-481** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0195-5.4 **OCTROI DE GRADES**
2025-A0016-0195^e-466 à 466.2

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2025-A0016-0195^e-466 à 466.2** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot